

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 12 Février 1889

PARTIE OFFICIELLE

S. A. S. le Prince a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. A. R. le Duc Albert de Wurtemberg.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire s'est embarqué à Bordeaux le 10 de ce mois sur le steamer *la Colombie* en destination de Lisbonne et de Madère.

Par ordre de S. A. S. le Prince, S. Exc. le Gouverneur Général, accompagné de M. le Secrétaire Général du Gouvernement, a assisté au service funèbre célébré samedi dans l'église Notre-Dame de Nice, pour le repos de l'âme de S. A. I. et R. l'Archiduc Rodolphe d'Autriche-Hongrie.

A gauche, du côté de l'Évangile, deux rangs de fauteuils étaient réservés. LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Caserte, le Prince Louis de Bombon et M. le Baron de Bruselles, Maréchal des voyages, représentant S. M. le Roi de Wurtemberg, occupaient le premier rang. Sur le second se trouvait S. Exc. le Baron de Farincourt, ayant à sa droite le Chambellan de S. A. I. le Duc de Leuchtenberg et celui de S. A. R. Madame la Duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, et à sa gauche, M. Dugué de MacCarthy, Secrétaire Général, et M. le Comte Beroldingen, Chambellan de S. M. la Reine de Wurtemberg.

Derrière eux était placé le corps consulaire au grand complet.

A droite, du côté de l'Épître, des fauteuils étaient réservés, au premier rang, au général de division de Coatpont, gouverneur de Nice, à M. Henry, préfet des Alpes-Maritimes, au général de brigade des Garetts et au Président du Tribunal Civil. Puis venaient des députations des différents services publics et de tous les corps d'officiers de la garnison. L'église avait peine à contenir les assistants.

S. G. M^{gr} l'Évêque de Nice assistait pontificalement à l'office et a donné l'absoute.

Pendant toute la cérémonie, dont les honneurs étaient faits par M. le Comte Gurrow-ki de Wezele, Consul I. et R. d'Autriche-Hongrie, les chœurs de la maîtrise, auxquels s'était joint l'orchestre des Dames Viennoises, a fait entendre plusieurs morceaux funèbres, aussi remarquables par leur triste opportunité que par leur exécution et qui ont profondément ému l'auditoire.

Le *Journal Officiel* de la République française contient, dans son numéro du 5 de ce mois, un rapport du ministre du commerce sur l'Exposition universelle de 1889, duquel nous extrayons la note ci-après :

« MONACO. — S. A. S. le Prince de Monaco a accepté l'invitation officielle du Gouvernement français. La Principauté a fait construire au champ de Mars un pavillon spécial flanqué de quatre tourelles carrées. Une serre y sera adossée. Le travail de décoration extérieure se poursuit activement. »

Ce petit alinéa, éloquent dans sa concision, remet en mémoire les lignes suivantes parues dans l'annuaire de Monaco de 1881, et leur donne une saisissante actualité :

La transformation tout entière du pays est l'œuvre de Charles III. Ce souverain, ami des lettres et des arts,

donna d'abord l'instruction gratuite à ses sujets; puis, par Lui-même ou à la faveur de ses encouragements, dota le pays d'ouvrages et d'établissements industriels.

L'article, après l'énumération succincte des lois et institutions de la Principauté, se terminait ainsi :

De là cette prospérité qui s'affirme chaque année de plus en plus, et qui se traduit surtout dans l'examen consciencieux de la situation économique du pays.

Combien plus vraies encore sont aujourd'hui ces appréciations datant de huit années? et que nous sommes loin des succès obtenus par la Principauté à Vienne! C'était en 1873. Les récompenses accordées à la Société Industrielle faisaient pourtant prévoir l'avenir brillant réservé à Monaco, et elles furent sanctionnées à Paris à l'exposition de 1878.

La mise hors concours à Nice (1884) de nos établissements avait démontré la réalisation des promesses du passé; l'exposition de Monaco à Anvers en 1885, vint, avec son caractère national, prouver que l'industrie monégasque, prise dans chacune de ses branches, était digne de figurer avec honneur dans les solennelles assises du travail.

En dehors des progrès accomplis, ce qui a surtout frappé l'observateur dans l'exposition de la Principauté à Anvers, c'est à la fois la promptitude avec laquelle elle a été organisée, (deux mois suffirent à son installation,) et l'accueil sympathique et spontané que lui a, dès le début, réservé la presse française et étrangère.

Déjà, le 12 avril 1884, deux mois avant l'inauguration officielle de la section monégasque, l'un des grands journaux de Paris, le *Siècle*, consacrait aux savantes études de S. A. S. le Prince héritaire, un remarquable article. Ces études sur la faune pélagique de la Baltique, venaient d'être résumées et présentées à l'Académie des sciences par M. le Baron de Guerne; elles furent récompensées par les palmes d'Officier de l'Instruction publique décernées à Son Altesse Sérénissime.

M. Victor Garier dans l'*Avenir Commercial* de Nice du 26 avril même année, résumait l'exposition de Monaco à Anvers, et décrivait, avec une haute compétence les collections microscopiques, anatomiques et d'histoire naturelle, celles des monnaies et médailles de la Principauté, les plans, les produits de la poterie artistique, ceux du laboratoire, etc. M. Victor Garier pronostiquait alors la plus grande réussite à la section monégasque d'Anvers.

Le *Matin*, l'*Evénement*, le *Figaro*, le *Moniteur des Exposants*, le *Journal de Bruxelles*, et nombre d'autres feuilles parlèrent longuement du pavillon de Monaco et firent unanimes dans leurs félicitations. Pour trente-huit exposants, il fut décerné quarante diplômes. Ces récompenses étaient attribuées aux arts et industries de notre pays: étu les microscopiques, céramique, distillerie, parfums, meubles, fruits, produits pharmaceutiques, vinicoles et oléagineux; travaux d'architecture, graphiques, météorologiques, typographiques (l'imprimerie de Monaco s'était, pour la première fois, distinguée à l'exposition de Paris de 1878), peinture, histoire naturelle, conserves alimentaires, armurerie, mécanique, ébénisterie, chapellerie, vannerie, etc. Enfin, hommages rendus aux progrès constatés chez nous, le Comité supérieur de l'Exposition d'Anvers avait octroyé, à la Principauté, deux jurés et un suppléant dans le Jury, bien que le règlement ne lui donnât droit qu'à un seul juré.

« Noblesse oblige », aussi, sommes-nous assuré que Monaco sera, cette année, à Paris, à la hauteur de ses succès passés.

Le pavillon dont parle le rapport ministériel cité plus haut, est l'œuvre de M. Janty, architecte et notre commissaire à l'Exposition. Les plans en ont été

conçus avec goût, son élégance sera en harmonie avec l'exposition artistique et industrielle de la Principauté.

Depuis longtemps le Gouvernement Français se plaignait de ce que certains industriels peu scrupuleux importaient des vins dans la Principauté et les réimportaient ensuite en France fortement additionnés d'alcools, sans avoir à payer aucun droit nouveau. Cet état de choses causait, paraît-il, un préjudice notable aux intérêts fiscaux de la République et paralysait, en partie les effets de l'Ordonnance Souveraine rendue le 24 juin 1874 sur les instances du même Gouvernement.

A la suite de pourparlers qui ont eu lieu à Paris, le Prince, désireux de donner à la France une preuve nouvelle des sentiments d'amitié séculaire dont il a hérité de ses ancêtres, a cherché les moyens de satisfaire aux justes réclamations de notre voisine, tout en prenant un très sérieux souci des intérêts des Monégasques.

C'est dans cette pensée qu'a été rédigée l'Ordonnance du 17 janvier dernier qui, à dater du 1^{er} mars prochain, frappe d'un droit de 2 francs par hectolitre les vins d'origine étrangère exportés de la Principauté. Cette taxe n'impose du reste aucune charge ni à notre consommation, ni à notre production intérieure, puisque l'entrée des vins venant de France continue à être libre et que les vins cuvés ou pressés dans la Principauté peuvent en sortir en franchise.

Samedi soir, un yacht de plaisance à voiles, *Argonella*, appartenant à S. A. R. le Grand-Duc de Mecklembourg, est arrivé à Monaco, venant de Cannes. Ce bâtiment jauge 22 tonneaux et a quatre hommes d'équipage; capitaine: M. Perceval.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de janvier 1889 a été de 44 708
Il n'avait été en janvier 1888, que de 43 661
Différence en faveur de 1889 : 1,047

COURRIER DE LA SEMAINE.

La nouvelle du moment est donnée par les journaux de Menton qui nous apprennent que le Cap Martin vient d'être acheté par une société anglaise qui se proposerait de le transformer en un vaste parc sillonné par de beaux boulevards, de vrais boulevards avec trottoirs, gaz, rangées d'arbres exotiques. On y construira de vastes hôtels, de jolies villas, et une belle route reliera le Cap Martin à la Principauté. Il y aura là, si ce beau projet se réalise, quelque chose comme une seconde Corniche longeant le bord de la mer!

— Depuis quelque temps, la planète Vénus excite vivement la curiosité de tous ceux qui s'intéressent à l'astronomie.

Dès qu'il est nuit close et quand le ciel est pur, cet astre acquiert un éclat tel qu'il est impossible de le confondre avec les étoiles. Sa puissance lumineuse doit aller en augmentant de jour en jour, jus-qu'au 25 mars. A partir de cette date, elle ira en s'affaiblissant rapidement.

Il est très rare que Vénus se montre dans des conditions aussi favorables à son éclat que celles qui sont fortuitement réunies cette année. Les astronomes s'en réjouissent parce qu'ils espèrent qu'elles leur permettront de déterminer si Vénus a un satellite, si elle a une atmosphère comparable à celle de la terre, si elle possède réellement les hautes montagnes et les érup-

tions volcaniques que quelques observateurs ont cru y voir.

— Parmi les nombreux étrangers venus la semaine dernière à Monaco, nous signalerons le prince Paul Werd, bavarois; MM le général Loyre, Ph. Castel et Palome de Chimpeaux, conseillers généraux; Léopold Van Goile Noven, conseiller provincial de Belgique; Albert Rusinol, député espagnol; le général hollandais Auguste Weitzel; le général Boris Hobouner et de Bloch, conseiller d'état, russes; les généraux Edward Winslow et Patrice Campbell; les majors généraux James Cookvorty, William Foot et John Salisbury; M. Francis Elliot, secrétaire d'ambassade, anglais; le comte Rodolphe de Kessler, le baron Barbier, lord Spencer Harrington, le comte de Gamel, le baron Charles de Bertolt, le comte de Polignac, le comte d'Aspromonte, G. du Garest, le vicomte de Stern, Ernest de Czaba, Georges de Berzeviezi, autrichiens; la marquise de la Cerda, la comtesse Marie de Serventi, la duchesse de Manchester, la princesse J. de Galzine; Léon de Lavar, sir George Elliot, le comte de Berthier de Sauvigny, le comte Ouvaroff, baronne Zawuzka, baron Ferdinand de Röthchild, le baron d'Astier, comte et comtesse de Montfort, etc., etc.

— Les *Dragons de Villars* ont été représentés mardi et samedi au théâtre de Monte Carlo. Grand succès pour M. SoulaCroix qui, aussi éminent chanteur que beau comédien, s'est taillé, dans l'uniforme du sergent Belmy, un véritable triomphe.

M^{me} Nardy, que nous voyons pour la première fois s'est montrée charmante sous les traits de Rose Fricquet. M. Delaquerrière (Sylvain) a été, comme d'habitude, très applaudi et M. et M^{me} Bontant (Thibaut et Georgette) se sont acquittés avec beaucoup d'entrain de la partie gaie de cet opéra comique.

Les divertissements dansés par le corps de ballet sont toujours bien réglés et obtiennent de plus en plus la faveur du public. Quant à l'orchestre son éloge n'est plus à faire. M. Jehin le dirige avec un sentiment exquis de l'art musical.

— Puisque nous parlons théâtre, enregistrons une nouvelle qui nous vient d'outre-mer et que nous souhaitons fort voir porter ses fruits chez nous.

Pour obvier aux inconvénients des coiffures monumentales des spectatrices aux théâtres, les administrations des Etats Unis proposent radicalement une loi constituant délit le port d'un chapeau ayant plus de neuf centimètres de hauteur. Pourquoi neuf centimètres au lieu de 8 ou 10? Il est probable qu'ils résultent d'un calcul sérieux. En tous cas, si semblable mesure était adoptée en Europe, nous avons lieu de penser que nos modistes mettraient un frein à leur désir de faire atteindre aux coiffures les dimensions de la tour Eiffel.

L'administration théâtrale de Monte Carlo va nous donner mardi prochain les *Pêcheurs de perles*, opéra en 3 actes, paroles de E. Cormon et Michel Carré, musique de Georges Bizet. Cette œuvre musicale a été représentée pour la première fois au Théâtre-Lyrique de Paris, le 23 septembre 1863 et créée par M^{me} de Mæsen (rôle de Leïla) et Ismaël (rôle de Zurga).

L'action se passe dans l'île de Ceylan. Les *Pêcheurs de perles* n'ayant jamais paru sur notre scène, nous donnons un rapide résumé de la pièce.

1^{re} acte. — Une plage aride, des huttes en bambous et en nattes, des palmiers, les ruines d'une ancienne pagode hindoue.

Zurga est choisi pour roi par les pêcheurs de l'île. Un de ses amis, Nadir, qu'il a connu jadis aimant la même femme que lui, déesse confiée aux brahmines. Nadir qui, pour ne pas enfreindre les lois de l'amitié, s'étant volontairement exilé dans les forêts, reparait à ses yeux. Tous deux se reconnaissent et renouvellent leurs serments fraternels.

Une pirogue aborde au rivage, elle amène une vierge voilée qui sera installée dans le temple. Zurga l'accueille et la prévient que la mort l'attend si son âme succombe aux pièges de l'amour. Leïla, qui n'est autre que cette déesse qui les avait faits rivaux, reconnaît Nadir qu'elle aime.

Nadir qui l'a devinée malgré son voile épais, cherche à s'approcher d'elle en bravant la surveillance des fakirs et de Nourabad leur chef, il y réussit.

Acte II. — Les ruines d'un temple indien, une terrasse dominant la mer. C'est la nuit. Les fakirs et Nourabad laissent Leïla seule et veillent aux alentours. Nadir a pu franchir la terrasse et rejoindre son amante, mais Nourabad les surprend. Il fait arrêter Nadir qu'il veut mettre à mort, mais le roi fait grâce à son ami et à sa complice.

Nourabad cependant voulant voir les traits de la déesse parjure, arrache son voile, Zurga reconnaît Leïla. Sa fureur éclate, et de nouveau la foule s'empare des deux amoureux.

III^e acte. — Nous les retrouvons prisonniers dans la tente de Zurga. Leïla est amenée devant le roi et le prie de sauver Nadir, elle seule étant coupable. La jalou-

sie domine Zurga et il laisse Nourabad et les pêcheurs entraîner Leïla au bâcher quand il reconnaît dans ses mains un collier qu'il lui a remis un jour que la jeune fille lui sauva la vie.

Il brise leurs chaînes et surveille leur fuite. Mais Nourabad témoin de sa belle action anime le peuple contre le roi. Les indiens se jettent sur Zurga et le précipitent dans les flammes.

La Compagnie P.-L.-M., toujours en quête d'introduire des améliorations dans son matériel pour la grande commodité des voyageurs, vient d'essayer un signal aussi simple qu'ingénu pour remplacer la sonnerie électrique encore défectueuse. L'agent utilisé est l'air comprimé. En tirant un cordon d'appel, placé dans chaque compartiment, le voyageur fait le vite dans les conduites du frein automatique, de sorte que le train s'arrête presque instantanément. En même temps, un sifflet placé sur la toiture de la voiture est ouvert à l'aide d'un déclenchement relié au cordon et se fait entendre jusqu'à ce qu'un employé ait remis l'appareil en place.

Ajoutons que la même Compagnie P. L.-M. est en train d'adopter un nouveau et facile système de fermeture permettant d'ouvrir et de fermer de l'intérieur les portières d'un compartiment.

Enfin, une autre Compagnie a acheté un système de téléphone logé dans chaque voiture dont on placera une des extrémités sur le fil télégraphique, en cas de dérangement, pour transmettre la voix à la première station.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

(Deuxième série)

Mardi 5 février 1889

Trente-deux tireurs sont présents aujourd'hui. Le prix de Roquebrune échoit au capitaine Aubrey Briggs, battant M. Mainette Ghido, second, M. Brennan, troisième.

Poule d'essai partagée entre MM. Sutcliffe et Doriol. Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. Rhodes, Brennan, sir John Willoughby. — Toujours même affluence.

Samedi 9 février

Poule d'essai partagée entre MM. Halford et Ophoven. Prix de la Turbie, 46 inscrits; premier M. Welbore Ellis, battant M. L. Collinet, second, sir Willoughby, troisième.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. Brennan, capitaine Aubrey Patton et Jaime.

Jeudi 14 février 1889, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

13^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Réformation-Symphonie (2^e audition)... Mendelssohn.
I. Introduction et allegro — II. Scherzo (allegro vivace) — III. Andante — IV. Choral.

Ouverture du *Roi d'Ys* (redemandée)... Ed. Lalo.

Menuet, pour instruments à cordes... Haendel.

Prélude de *Lohengrin*... R. Wagner.

Suite d'orchestre sur *La Source*, ballet de

a. Pas des Echarpes — b. Andante — c. Variation — d. Danse Circassienne.

..... Léo Delibes.

Avant-hier, le concert international, sous la direction de M. Steck, comprenait les morceaux suivants, appartenant à l'école française :

Ouverture d'*Adolphe et Clara*... Dalayrac.

Suite d'orchestre sur *Carmen*... Bizet.

a. Prélude — b. Intermezzo — c. Les Dragons d'Alcala — d. Finale.

Divertissement de *Velleda* (1^{re} audition) Lenepveu.

Scènes poétiques, suite d'orchestre (1^{re} aud.) B. Godard.

I. Dans les bois — II. Dans les champs —

III. Sur la montagne — IV. Au village.

Ouverture de *Sigurd*... Reyher.

Romance, pour violon solo (1^{re} audition) Saint-Saëns.

M. Corsanego.

Ballet de *Cendrillon* (1^{re} audition) Lully.

I. Rigodon — II. Andante — III. Gavotte —

IV. Finale.

Dimanche soir... Massenet.

Fragment de la *Suite Arlésienne*.

Ces concerts obtiennent un succès égal à celui des concerts de musique classique du jeudi.

Dimanche 17 février, œuvres russes et scandinaves.

Ce soir, au théâtre de Monte Carlo, on joue *Faust*, avec M^{mes} Fidès-Devriès (Marguerite), Bouland (Siebel), Musso (Marthe), MM. Delaquerrière (Faust), SoulaCroix (Valentin), Degrave (Méphistophélès), Fronty (Wagner).

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — M. D. Mavrogeni, consul général de Turquie à Marseille, informe le public, d'après un ordre reçu de son gouvernement, que, comme la révision des passeports des voyageurs arrivant en Turquie par le chemin de fer se fait à la frontière, il est de toute nécessité, pour les sujets ottomans, d'avoir leurs passeports en règle, et, pour les étrangers, de se munir du visa consulaire ottoman.

— Mercredi matin, vers 5 heures, les marins composant l'équipage du bateau les *Quatre Frères*, patron Victor Pignatel, quittaient la cabane qui leur sert d'abri sur le They de l'Annibal, aux Martignes, pour se rendre sur les lieux de pêche, à l'embouchure même du Rhône. La nuit était profonde à ce moment, et un vent glacial soufflait avec violence. On se mit au travail, mais dès les premières lueurs de l'aube, on constata l'absence du nommé Laurentio (Antonio), âgé de 73 ans.

Des recherches actives furent faites, les moindres broussailles furent explorées, mais en vain. On suppose que le malheureux vieillard aura glissé de la berge dans le Rhône, et que, immédiatement congestionné par l'eau glacée du fleuve, il aura disparu sans pouvoir proférer un cri. La disparition de Laurentio, qui laisse une veuve sans ressources, a jeté la consternation parmi ses camarades.

Nice. — M. Lehagre, capitaine de port à Nantes, a été désigné pour remplir ces mêmes fonctions à Nice, en remplacement de M. Bourbon, appelé à Quistreham (Calvados).

Beaulieu. — Un journal du littoral annonce qu'une société anglaise au capital de trois millions vient d'acquiescer l'Hôtel des Anglais.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le carnaval a été officiellement ouvert : nous avons eu le premier bal de l'Opéra. Arban a brillamment conduit l'orchestre; des danseurs salariés et des danseuses appartenant au monde où l'on s'amuse pour vivre, ont agité les grelots de la folie.

Il faut avouer que cette année le premier bal de l'Opéra a été triste. A quoi cela tient-il? Sans doute à ce qu'on danse de moins en moins dans le monde, à ce qu'on n'y a pas encore donné de grands bals depuis le commencement de la saison, à ce qu'on devient trop sérieux.

On est, d'ailleurs, un peu fatigué des bals par souscription : toutes les mairies de Paris, toutes les sociétés de bienfaisance, toutes les œuvres de charité ont organisé ou organisent des fêtes à l'Opéra, à l'Hôtel Continental, au Grand Hôtel. Les organisateurs ont dû baisser le prix de l'entrée. Autrefois on demandait un louis, aujourd'hui on ne demande plus qu'un demi-louis, faible somme qu'il est difficile de refuser à une dame patronnesse. On est un peu fatigué de ces colues dansantes qui se multiplient un peu trop.

Ce qui a nué quelque peu à l'éclat du premier bal de l'Opéra, c'est l'annonce du second bal de l'Hôtel de Ville, venant quinze jours après le premier, afin que les dispositions prises le 24 janvier pussent servir le 7 février.

Le corps diplomatique, en raison de la mort récente de l'archiduc Rodolphe, s'est fait excuser; le Sénat, par suite d'un oubli volontaire, n'a pas été invité, ce qui a causé quelque scandale. M. le Président de la République et MM. les Ministres ont été reçus par M. Darlot, président du Conseil municipal. Le second bal a ressemblé au premier : colue dans les salons, assant des buffets, beaucoup trop de robes montantes et de vestons. Une pluie fine n'a pas cessé de tomber pendant toute la nuit, et beaucoup de bottines vernies et de robes claires étaient maculées par la boue noire.

Le *Paris select*, le dessus du panier mondain, contrairement à ce qui s'est produit l'année dernière, ne se réunit plus dans de grandes raouts ou de grands bals. Il n'y a plus que réceptions intimes, plus agréables que les autres pour ceux qui y assistent, mais ne permettant guère au chroniqueur qu'une mention rapide.

En première ligne, j'ai à signaler un déjeuner artistique à l'ambassade d'Angleterre. Lord et lady Lytton ont reçu plusieurs artistes de la Comédie-Française qui avaient donné, tant ici qu'à Londres, leur concours aux œuvres de bienfaisance anglo-françaises. Parmi les convives se trouvaient Frédéric Febvre, M^{me} Bartet et Brandès.

Le premier mercredi de M^{me} Isabelle Payen a été très brillant. M. Salvayre a accompagné plusieurs morceaux de son bel opéra le *Bravo*. Le duo du soprano et du ténor a eu pour interprètes la baronne de Lanchâtres et M. Blachie; celui du soprano et du baryton, la baronne de Lanchâtres et le vicomte d'Azevedo, l'aimable secrétaire de la légation de Portugal à Paris. Tous trois ont été acclamés, et le compositeur a particulièrement félicité M^{me} de Lanchâtres.

Il y a eu chez M^{me} Gouin une soirée artistique au programme de laquelle figuraient plusieurs étoiles de première grandeur, entre autres M^{me} Bartet et M. Lebargy, du Théâtre-Français.

M. et M^{me} Welfing ont fait représenter, dans leur bel hôtel de la rue de Phalsbourg, une revue inédite de MM. Félix Colien et Gaston Pollonnais, jouée uniquement par des femmes du monde; la plupart des couplets ont été bisés, et des scènes entières redemandées.

M^{me} de Kermaingant a repris ses réceptions hebdomadaires du samedi soir dans le bel hôtel qu'elle occupe aux Champs-Élysées. On y fait d'excellente musique.

M^{me} Auberon de Nerville prépare aux habitués de son salon un régal de haut goût. On y jouera prochainement *Diorçons*, et le rôle de M^{me} des Prunelles, créé par Céline Chamont au Palais-Royal, sera tenu par M^{lle} Suzanne Reichemberg, de la Comédie-Française.

Chez M^{me} Dansart, on monte la *Manon* de Massenet. La maîtresse de la maison personnifiera la séduisante héroïne de l'Opéra; Des Grieux sera chanté par M. Guiland. Taskin remplira le rôle de « Lescant », qu'il a créé à la salle Favart, et en outre celui du père de Des Grieux qui, d'ailleurs, n'a qu'une scène.

Une grande soirée de contrat a eu lieu lundi chez le marquis de Forbin des Issarts et la marquise, née Piscatory de Vaufréland, à l'occasion du mariage de leur fille, M^{lle} Marie-Odetta de Forbin des Issarts, avec le comte Louis de Marcellus.

Profusion de fleurs et de plantes vertes dans les magnifiques salons de l'hôtel de l'avenue Gabriel. La corbeille et les cadeaux offerts aux époux faisaient l'admiration de toute l'assistance d'élite.

Le mariage a été célébré à l'église Saint-Philippe-du-Roule.

À la nunciature, mariage du vicomte d'Oilliamson, capitaine au 4^e régiment de hussards, avec la princesse Jane de Polignac.

Les témoins étaient, pour le marié, ses oncles, le marquis de Champagne et le général marquis d'Espenilles, et, pour la mariée, ses oncles, le prince Camille de Polignac et le duc de Doudeauville.

Les expositions particulières se multiplient. Chaque semaine voit inaugurer la sienne. La Société des aquaristes français vient d'ouvrir la sienne dans les brillantes galeries de M. Georges Petit, rue de Séze.

Le catalogue, élégamment illustré, est des plus élégants. En tête, on lit les noms des membres honoraires et des membres titulaires.

M. Lambert a exposé des petits chats étonnants; M. Worms, une de ces scènes espagnoles où il excelle. Les vues parisiennes de M. Heibluh, celles du parc de Saint-Cloud de M. Roger Jourdain sont d'une exquise tonalité. La *Sérénade* de M. Delort, les marines de M. Maurice Courant, les paysages de M. Harpignies ont fort grande allure. Il faut complimenter MM. Maignant, Maurice Leloir, Emile Adam, Max Claude, Charles Meissonier, Victor Gibert, Luni, de Penne, Le Blant et d'autres encore. Mentionnons le délicieux envoi de la baronne Nathaniel de Rothschild, dont le talent a fait dire à un maître peintre : « Il ne manque à la baronne que d'être pauvre ! »

Le théâtre des Bouffes-Parisiens a donné une pièce nouvelle dans le genre d'*Orphée aux enfers* dont le succès grandit chaque jour. *Le retour d'Ulysse*, dont les paroles sont de M. Fabrice Carré et la musique de M. Raoul Pugno, a un second acte des plus divertissants; la musique est originale et mélodique. Les décors et les costumes sont remarquables et l'interprétation est de premier ordre. M^{lle} Milly-Meyer, en Calypso, est extraordinaire de verve et d'originalité; M^{me} Silly est une amusante Pénélope; M^{lles} Thibaut et Gilberte sont fort jolies. MM. Mauge et Dekernel complètent cet excellent ensemble.

Fantasia la Tulipe, opéra comique de MM. Ferrier et Prével pour les paroles, de M. Varney pour la musique, vient d'être repris avec un grand succès au théâtre du Château-d'Eau.

M. Badiali chante avec goût, mais sans faire oublier le créateur du rôle, M. Bouvet, qui est aujourd'hui à l'Opéra-Comique; M^{lle} Lucile Chassaing succède à M^{me} Simon Girard : elle est jolie.

Le *Gymnase* a repris *Monsieur Alphonse*, de M. Dumas fils. M. M. Romain, Devaux, M^{me} Desclauzas et la petite Duhamel ont été fort applaudis; mais il serait cruel de faire un parallèle entre les interprètes du 26 novembre 1873 et ceux du 6 février 1889.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Annuaire de la Principauté de Monaco pour 1889* vient de paraître. Augmenté de tous les renseignements administratifs ou commerciaux qui se sont ajoutés depuis un an à la liste publiée en 1888, c'est un coquet volume de 320 pages, imprimé et relié avec le soin qui distingue la typographie monégasque.

Nous avons déjà signalé un excellent livre de M. Henri de Parville : *La Clef de la science* (1), et, faute de place, nous avons été obligé de remettre jusqu'à ce jour notre appréciation sur cette œuvre aussi utile au fond qu'agréable en la forme. Il paraissait, en effet, difficile de condenser et de présenter d'une façon attrayante pour le lecteur plus de 2.000 problèmes scientifiques. M. de Parville, qui a déjà tant fait dans la presse pour la vulgarisation des connaissances jadis réservées au monde savant, devait être tenté par cette difficulté même. Il l'a vaincue avec un grand talent et c'est un livre agréable que nous vous présentons.

La *Clef de la science* était déjà répandue en Angleterre. Le docteur Brewer s'était appliqué à donner aux notions qui s'y trouvent réunies, une tournure en quelque

sorte usuelle. L'abbé Moigno, encyclopédiste éminent, la traduisit et la vulgarisa en France. M. Henri de Parville l'a considérablement augmentée et lui a donné la consécration de son autorité si estimée et de son aimable talent.

Dans la préface de son premier livre, le docteur Brewer disait avec raison :

« Nous voyons que le sel et la neige sont tous deux de couleur blanche, qu'une rose est d'un rouge vif et tendre, que les feuilles des plantes sont vertes et qu'une primevère est jaune; mais combien peu de personnes se sont jamais demandé quelle en est la cause? Nous savons qu'une flûte produit un son musical et une cloche fêle un son discordant; que le feu est chaud, la glace froide et une bougie lumineuse, que l'eau bout lorsqu'elle est soumise à la chaleur et que le froid la fait geler. Mais, quand un enfant nous regarde fixement et nous demande la raison de ces phénomènes, combien de fois, ne pouvant la trouver, lui imposons-nous silence, traitant de ridicules les questions que nous adresse sa naïve curiosité? »

Les réflexions du docteur Brewer sont fort justes, mais avec la *Clef de la science* toutes les questions que peuvent motiver les phénomènes de tous les jours sont résolues instantanément.

M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, le livre de M. de Parville nous met à même de faire de la science sans nous en douter

H. L.

Une Fête religieuse à Monaco

Deux membres du Chapitre de la Cathédrale de Nîmes, devenus les hôtes de M^r l'Evêque de Monaco, étaient invités, il y a peu de temps, par Sa Grandeur, à assister à la fête patronale de cette ville, qui devait être célébrée le dimanche suivant. C'était un témoignage de sympathie que M^r Theuret tenait à donner dans la personne de ces deux chanoines, à un diocèse que le nom de son illustre compatriote et ami, M^r Besson, lui a rendu si cher.

Le dimanche matin 27 janvier, nous étions fidèles au rendez-vous donné, et, à 10 heures, nous prenions place dans les rangs des délégués des Eglises de Besançon, de Fréjus et de Vintimille, invités comme nous à cette fête; les chanoines de Monaco nous faisaient asseoir à côté d'eux dans leurs stalles et nous témoignaient la même bienveillance que leur Evêque. Nous avons admiré la belle architecture romane de cette cathédrale, construite avec une munificence vraiment royale par le Prince de Monaco, la richesse des mosaïques et la splendeur des verrières. C'est un superbe monument qui fait honneur à la générosité du Souverain et au talent de l'architecte.

Nous remarquons aux premiers rangs dans l'enceinte : le Gouverneur Général de la Principauté et sa suite, les officiers qui commandent les troupes, les magistrats et les divers fonctionnaires. Toute l'assistance est respectueuse et recueillie.

A dix heures, l'office commence et un chœur d'élite, auquel sont venus se joindre quelques artistes parisiens de Monte Carlo, interprète d'une manière admirable la belle messe de *Jeanne d'Arc*, un des chefs-d'œuvre de Gounod. On croit entendre dans les suaves mélodies du *Kyrie*, les voix des Anges appelant la jeune bergère à la délivrance de la patrie. A l'*Agnus Dei*, on dirait la voix suppliante de la France invoquant l'assistance divine. Ces notes, douces, pénétrantes, qui vont à l'âme, traduisent les émotions qui devaient agiter le cœur de la noble héroïne. Deux solos, exécutés par deux superbes voix de Monte Carlo, ont produit le plus grand effet.

A deux heures de l'après-midi, une procession magnifique, comme celles que nous avons autrefois la joie de contempler en France, a déroulé ses longues théories à travers les rues de l'ancienne et de la nouvelle ville. On voyait dans les rangs, avec leurs costumes pittoresques, toutes les autorités civiles et militaires, les communautés religieuses, les diverses congrégations, les élèves des collèges et les nombreux enfants des écoles. La musique militaire jetait au vent ses brillantes fanfares. Le canon, presque à chaque minute, faisait entendre sa grande voix, et ses roulements, semblables à ceux du tonnerre, étaient répercutés au loin par tous les échos des Alpes.

La procession a fait une première station devant le palais du Prince, qui rappelle les magnificences de Versailles et à l'aspect vraiment pittoresque d'une forteresse du moyen-âge; là M^r Theuret, prenant dans ses mains les reliques de sainte Devote, patronne de Monaco, portées en triomphe, a béni la famille chrétienne du Prince et le peuple qu'il gouverne dans la justice et la paix. La marche de la procession, se déployant le long de la belle avenue qui conduit à Monaco et à travers les rues pavées de la nouvelle ville qui s'étend sur les bords de la plage, présentait un coup d'œil magnifique. Un ciel doux et sans nuage, une lumière limpide et transparente, inondant cet admirable paysage, ces superbes villas avec leurs terrasses et leurs jardins d'orangers, la mer qui resplendissait au loin comme un immense miroir d'argent, et devant nous les hautes cimes des Alpes avec ces villages suspendus à leurs flancs, c'est là un spectacle incomparable dont notre plume est impuissante à donner une idée.

La procession a de nouveau suspendu sa marche en face de la mer, et de nouveau Monseigneur, tenant dans ses mains les reliques de sainte Devote, a béni les flots de la mer pour qu'ils soient toujours éléments aux navigateurs, et la terre pour qu'elle récompense par d'abondantes récoltes les travaux du cultivateur. Après une dernière station dans l'antique sanctuaire bâti en l'honneur de sainte Devote et un nouvel hommage rendu à cette auguste sainte au lieu même où les flots obéissants

dépouillèrent miraculeusement ses reliques, la procession a repris sa marche vers l'antique cité si fièrement assise, à l'ombre du palais du Prince Souverain, sur ce rocher pittoresque qui lui sert de piédestal et qui domine majestueusement la mer; nous aimons à constater que, dans ce long parcours, à travers les flots pressés d'une foule composée d'étrangers de toutes les nations, le cortège religieux n'a rencontré partout que des marques de respect, même de la part de ceux qui ne partagent pas nos croyances.

M^r Theuret, dont le cœur est éminemment hospitalier, a voulu réunir à sa table les chanoines des divers diocèses qu'il avait invités à cette fête. Deux membres du Chapitre de Vintimille ont pris la parole, l'un en italien, l'autre en vers latins pour remercier Sa Grandeur de sa gracieuse hospitalité, et les santés qu'ils ont portées ont été chaleureusement applaudies. Le diocèse de Nîmes, auquel Monseigneur de Monaco est uni par un lien d'honneur et que nous avons vu souvent dans les fêtes de notre basilique, à côté de notre cher et regretté évêque, ne pouvait rester muet; et l'un des deux chanoines présents, se faisant l'interprète de ses confrères, a associé ses remerciements les plus sympathiques à ceux des deux chanoines qui venaient de se faire entendre; il a affirmé que tous ces chanoines venus de Besançon, de Fréjus, de Vintimille et de Monaco, réunis à cette table hospitalière ne formaient qu'une famille d'amis et de frères, et qu'ils étaient unis dans un même sentiment d'affection et de reconnaissance pour le digne et éminent Evêque qui les avait si cordialement accueillis.

La réponse de Monseigneur a été pleine d'à-propos et d'une délicatesse exquise. Au lieu des diocèses représentés à cette fête n'a été oublié. En parlant du diocèse de Nîmes, il a eu un langage empreint d'une douloureuse sympathie pour l'illustre évêque que nous avons perdu. Il l'avait invité à venir prêcher pour la consécration de sa cathédrale, et notre bienveillant évêque avait promis d'apporter à cette fête le concours de sa parole. Sa mort si prompt nous prive, hélas! d'un chef-d'œuvre oratoire de plus.

L'abbé Azaïs.

(Semaine religieuse de Nîmes)

VARIÉTÉS

Le Littoral de la France

(CÔTES PROVENÇALES)

(Suite. — Voir les numéros 1588, 1589 1591 et 1592)

En 1454, Jean Grimaldi mourait, et son testament est rempli de prescriptions devant assurer la transmission de Monaco dans sa famille. A défaut d'héritier mâle, l'époux de l'héritière devait prendre le nom et les armes des Grimaldi.

Ces substitutions furent renouvelées depuis, ainsi que développées par plusieurs héritiers.

Un moment, cependant, la France aurait pu entrer en possession de Monaco; Jean l'avait vendu à Louis IX, alors dauphin, moyennant douze mille écus d'or, mais le paiement n'ayant pas été effectué, Catalan, fils et successeur de Jean I^{er}, dénonça simplement le contrat, en amenant la bannière de Louis qui, pendant deux années entières, avait flotté sur la tour Sainte-Marie du palais monégasque. Plus d'une fois, sans nul doute, Louis XI, le roi diplomate, regretta de n'avoir pu exécuter un marché qui, depuis, ne se représenta jamais.

En 1457, l'un des premiers effets du testament de Jean I^{er} s'accusa par le mariage de Claudine, fille et héritière de Catalan, avec Lambert Grimaldi, son cousin, second fils de Nicolas, seigneur d'Antibes. Lambert devient donc seigneur de Monaco par la cession que Claudine fait de ses droits, à lui, comme aux fils nés de leur mariage, et se montre habile continuateur de la politique des princes auxquels il succède.

Parfois vaincu, mais toujours énergique, Lambert réclame la protection de René d'Anjou, qui reconnaît les services rendus par les Grimaldi à sa Maison et rend hommage aux talents du nouveau prince, en l'envoyant négocier sa réconciliation avec Louis XI.

Lambert réussit; de plus, il obtient du roi de France reconnaissance expresse du « droit de mer » pour Monaco (1462). L'année suivante Vintimille était acquise par le souverain monégasque. De même, on voit ce prince traiter avec ses puissants voisins : le comte de Provence, le duc de Milan, le duc de Savoie; celui-ci donna une de ses filles au fils aîné de Lambert, Jean II.

Le nom de Lambert figure encore dans un traité conclu par Gènes, avec Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille.

Louis XII, roi de France, rêvait la conquête du Milanais et eût voulu y adjoindre celle de Monaco, place forte et maritime, qui lui aurait été si utile. Profitant des convoitises toujours en éveil des Génois, il parvint à s'emparer du prince Lucien et le retint prisonnier pendant quinze mois, sans, d'ailleurs, obtenir la renonciation sollicitée (1508). Bien plus, il reconnut, en 1512, les droits, l'indépendance, la souveraineté de Lucien, ainsi que la confirmation du « droit de mer ».

La trahison mit fin à l'existence du prince monégasque. Son neveu, Barthélemy Doria, l'assassina (1523), mais le meurtre ne profita pas au coupable. Le testament de Claudine, mère de Lucien, instituait pour héritier, au cas où

(1) Ouvrage orné de 250 gravures, librairie Renouard; Henri Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris.

la succession deviendrait vacante ou tomberait dans des mains mineures (c'était le cas), son second fils Augustin (I). Ce fils, engagé dans les ordres, était évêque de Grasse, aumônier de Louis XII, conseiller d'honneur au Parlement d'Aix; en toute occasion, il avait fait preuve d'autant d'énergie que d'intelligence.

Il donna tout de suite sa mesure, en obtenant le châtiement du meurtrier de son frère et la confiscation de ses fiefs. Plus tard, il obtint également la reconnaissance expresse de la souveraineté de Monaco par Charles-Quint et par le pape Clément VII.

Neuf années durant, Augustin protégé par Charles-Quint, gouverna Monaco de la plus sage manière, aplaisant pour son neveu, Honoré I^{er}, les difficultés qui ne pouvaient ne pas abonder à une époque où l'Europe entière était en feu, par suite de la rivalité de l'Espagne et de la France.

Il faut noter ce fait, tout à l'honneur d'Augustin : son autorité ne s'exerça pas au profit de l'ambition qu'il aurait pu, en somme, concevoir. Mais, respectueux des règles de succession sagement établies par ses parents, il se borna à travailler au bonheur, à la gloire, à la prospérité de la Principauté, sans oublier ses engagements sacerdotaux. Il allait être promu au cardinalat, quand la mort le surprit, en 1532.

Passons sur plusieurs événements et arrivons à l'année 1641. Honoré II règne sur Monaco, où l'influence espagnole domine, par suite de l'état des affaires politiques du dernier siècle et surtout de l'amitié que Charles-Quint avait toujours eue pour Augustin.

Une garnison de cinq cents soldats assure « la protection » donnée au prince par l'Espagne. Cette situation, véritable occupation déguisée, le prince de Valdetare, tuteur et oncle d'Honoré II, l'avait inconsidérément créée, en oubliant que, malgré sa dignité de grand d'Espagne, il eût dû, avant tout, garder intacte l'indépendance monégasque. Honoré II comprit le danger : il était imminent, la garnison étrangère agissant avec tyrannie et insolence comme en pays conquis. L'occupation des îles de Lérins, survenue dans l'intervalle (1635), accrût naturellement de beaucoup cette insolence.

Honoré n'hésita pas. Déjà il avait su se concilier l'appui de Richelieu, et il reprit aussitôt les négociations. Le grand ministre avait trop à cœur la gloire et l'intérêt de la France pour ne pas chercher à empêcher que la maison d'Autriche ne profitât encore sa position sur le littoral français, en s'emparant définitivement d'une place comme Monaco.

Mais, pendant toutes ces négociations, le port monégasque courut risque de disparaître, car la situation présentait de tels obstacles que les conseils militaires et maritimes français ne pouvaient arriver à se mettre d'accord sur les moyens à prendre.

L'esprit souple, en même temps qu'énergique d'Honoré II suffit à tout et sut profiter de toutes les circonstances. La reprise des îles de Lérins par les Français (1637), après une série de combats brillants, surexcita encore sa vigilance, puisque les Espagnols, chassés des îles, s'étaient réfugiés à Monaco, où il fallait craindre de les voir s'imposer définitivement en maîtres absolus.

Honoré II pourvut d'abord au plus pressé. Il sauva le port et préserva ainsi Monaco d'une ruine complète, en faisant prévaloir l'idée de bâtir un fort à la Turbie : cette citadelle pouvant efficacement contenir la forteresse monégasque qu'elle dominerait.

Les travaux commencèrent, mais on les abandonna bientôt : des hésitations nouvelles ajournant la solution devenue de plus en plus pressante.

En effet, à Monaco même, la tyrannie espagnole menaçait de prendre d'incroyables proportions. Honoré II jugea qu'il était temps de seconder le joug insupportable. Par un accord secret, il obtint que le gouvernement de Provence tiendrait toujours à sa disposition un corps de cinq cents soldats, prêts à marcher sur l'ordre envoyé par le prince.

Fort de cet appui, le souverain monégasque prit les plus habiles dispositions. Lui-même donna le signal à ses partisans et, non content de diriger l'attaque, paya vaillamment de sa personne. La nuit du 17 novembre 1641 vit triompher Honoré II, qui s'empara, après une lutte opiniâtre, de la porte appelée *la Major*. Deux cents Mentonais, qu'il introduisit en même temps dans la place, lui permirent d'avoir raison des dernières résistances, et, cinq jours plus tard, les troupes françaises envoyées d'Antibes recevaient des Monégasques l'accueil le plus chaleureux.

(A suivre)

(1). Diverses dispositions sauvegardaient l'ordre de primogéniture; nous ne pouvons nous y appesantir.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 janvier au 10 février 1889

NEWCASTLE, vap. <i>Cosmopolit</i> , allemand, c. Holm,	houille,
MENTON, b.-g. <i>Linda</i> , fr., c. Rey,	vin.
AJACCIO, yacht à vap. <i>Marcheau</i> , angl., c. Harris,	passagers.
St-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et charbon.
CANNES, yacht à voiles, <i>Aranella</i> , angl., c. Perceval,	passagers.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	sable.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.

Départs du 4 janvier au 10 février

MENTON, yacht à voiles, <i>Soj-Twing</i> , fr., c. Ohier,	passagers.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	sur lest.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allegre,	id.
St-MAXIME, b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Roux,	id.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco
sise rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
le Samedi 2 Mars 1889, à 2 heures précises
DE LA

VILLA STELLA

située à Monaco, rue des Moneghetti

Elle se compose : de sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage, et second étage mansardé.

Le sous-sol comprend : une cuisine, deux chambres, cinq pièces pour caves, un lavoir et une pièce pour entrepôt.

Le rez-de-chaussée comprend : une antichambre, une cuisine, une salle à manger, un grand salon, trois chambres de maîtres, une chambre de domestique, deux cabinets de toilette et deux water-closet.

Le premier étage comporte la même distribution de pièces que celle du rez-de-chaussée.

Le second étage comprend : deux water-closet et sept pièces différentes servant de chambres de domestiques et d'entrepôt.

Elle a au nord une cour, au midi une magnifique terrasse, à l'est et à l'ouest un jardin très bien planté de plantes et arbres de choix.

On y jouit d'une vue splendide qui ne pourra jamais être masquée.

Deux escaliers dans la villa et l'installation pour l'eau.

MISE A PRIX : 70,000 francs

S'adresser, pour les renseignements, à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

IL A ÉTÉ PERDU aux environs du Casino
et de l'Hôtel de Paris,
UN DENTIER

Le rapporter au Grand-Hôtel, chambre numéro 169
contre 20 francs de récompense

IL A ÉTÉ PERDU aux environs du Casino
UN ÉVENTAIL en
toile. — Dix francs de récompense à qui le rapportera au
bureau du journal.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	5	755.2	756.3	757.1	758.9	760.5	8.3	9.6	12.4	10.1				9.2	50
6	59.5	58.7	57.9	57.2	56.9	7.9	9.1	12.4	8.3	7.1	45	S S E léger	id. id.		
7	53.9	52.6	51.7	50.5	50.3	8.9	10.7	12.1	9.1	7.5	54	S E id.	id. id.		
8	52.5	52.1	51.7	52.3	52.6	9.1	11.1	11.9	9.7	8.1	49	S O id.	Beau		
9	52.3	50.2	48.8	47.5	49.4	8.9	10.7	10.7	8.9	7.1	38	S O violent	id.		
10	53.5	54.4	54.4	54.3	54.9	6.7	9.4	10.9	8.8	8.1	35	S O léger.	id.		
11	49.5	49.7	50.4	50.5	50.8	6.5	9.9	10.3	9.5	8.8	31	S O violent	id.		
DATES						5	6	7	8	9	10	11			
TEMPÉRATURES						Maxima	12.5	12.4	12.3	11.9	10.8	10.9	10.4		
EXTRÊMES						Minima	5.5	6.1	5.7	7.5	8.5	4.7	5.7		

Pluie tombée : 0^{mm}

LEÇONS
DE PIANO, D'ORGUE & D'HARMONIE

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale
Rue du Milieu, 9, Monaco.

CHAPEAUX LÉON

NICE — Sous les portiques du Casino — NICE
RUE DAUNOU, 21, PARIS

LEÇONS DE PIANO
de SOLFÈGE, D'ORGUE et D'HARMONIE

Charles ROSTICHER, Organiste de St-Charles
Villa Sangeorge, aux Bas Moulins

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adres-
ser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-
Condamine.

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RE-TAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

CHARBONS ET BOIS A BRULER

GROS ET DÉTAIL

FRANÇOIS BLANCHY

Rue Albert, 9, à la Condamine

MONACO

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métyvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 10 :

Art et chiffons, par Réséda, dessin de G. de Billy. — Gazette hé-
raldique, par le comte R. de la Rocca. — Tante et neveu, par
de Ribas. — Au piano, dessin original de Edm. Héluin. —
Théâtre, par G. de Castelverdi. — Théâtre Français, (Henri III
et sa cour) dessins de Mars et Snob. — Amoureuse, par Arsène
Arris. — Hallebardier sous Henri III, dessin original de F. P.
Cordova. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Mu-
sique des rues, par Carolus. — Chronique financière, par Bon-
conseil.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889